

Les unions, qu'ossa donne? La structuration du milieu théâtral québécois depuis vingt-cinq ans

Alain Grégoire

Number 100 (3), 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/26239ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Grégoire, A. (2001). Les unions, qu'ossa donne? La structuration du milieu théâtral québécois depuis vingt-cinq ans. *Jeu*, (100), 94–99.

Les unions, qu'ossa donne ?

La structuration du milieu théâtral québécois depuis vingt-cinq ans

Les vingt-cinq ans de la revue que vous tenez entre vos mains offrent l'occasion de jeter un bref regard actualisé sur tous les organismes qui, pour reprendre les termes utilisés à leur égard en 1985, « charpentent, animent, agitent dans tous les sens la vie théâtrale québécoise¹ ». Les limites imparties à cet article ne permettent pas de présenter les missions des organismes dont il sera question et qui figurent aux tableaux qui l'accompagnent. Nous tiendrons pour acquis que le lecteur les connaît.

Il ne sera question ici que d'associations et de regroupements liés à la pratique professionnelle du théâtre. En seront ainsi exclus ceux qui touchent la pratique d'amateurs ou ceux portant sur l'analyse de ce milieu², tout comme ceux n'ayant qu'un rayonnement local ou régional plutôt que national et, à l'opposé, les organismes de portée canadienne plutôt que strictement québécoise. Rappelons, dans ce dernier cas, qu'une des caractéristiques de la période précédant celle qui nous intéresse, tout comme le début de celle-ci, aura été l'affranchissement de plusieurs organismes du cadre canadien estimé alors non représentatif de la spécificité québécoise : ACTA, ASSITEJ-Canada, Associated Designers of Canada (ADC), Centre canadien de l'Institut international du théâtre (CCIIT), etc.

Quelques repères historiques

Si l'on remonte quelque peu dans le temps pour situer cette période à l'intérieur d'un continuum qui commence en 1937, l'année de la « signature des premières cartes syndicales et assemblée de fondation de l'Union des artistes³ », nous pouvons observer le passage progressif d'une pratique plus ou moins artisanale, plutôt fraternelle et peu formelle, à un degré de professionnalisation et de segmentation à nul autre pareil au sein de la famille des arts de la scène au Québec.

1. Chantale Cusson et Lorraine Hébert, « Dans le dédale des organismes (table ronde avec quelques représentants d'organismes) », *Jeu* 36, 1985.3, p. 81.

2. La Société québécoise d'études théâtrales et l'Association québécoise des critiques de théâtre, par exemple.

3. Union des artistes, site Internet, 2001.



Pendant trente-cinq ans, de 1937 à 1972, les forces vives du théâtre québécois d'alors (les comédiens, les compagnies et les auteurs) seront essentiellement représentées par quatre organismes : l'Union des artistes (UDA), l'Association canadienne du théâtre d'amateurs (ACTA) qui, malgré son appellation, représentait un nombre grandissant de troupes professionnelles, l'Association des directeurs de théâtre (ADT) et le Centre d'essai des auteurs dramatiques (CEAD). À eux quatre, un syndicat professionnel, un regroupement national, un regroupement patronal et une association professionnelle, ils formaient en quelque sorte l'essentiel de l'activité théâtrale québécoise de l'époque, un Conseil québécois du théâtre en puissance, sans toutefois manifester ni le besoin, ni le désir de se réunir. Soulignons que le milieu des années 60 aura vu naître presque au même moment le CEAD et l'ADT, la signature d'une première entente collective à la scène pour les acteurs ne survenant toutefois qu'en 1970. Puis, vers la fin de cette période, seront fondées l'Association québécoise du jeune théâtre (AQJT)⁴ et la Quebec Drama Federation (QDF).

Puis, pendant une décennie, soit au début de la période visée, entre 1973 et 1986, un grand nombre d'organismes et de regroupements se forment : l'Association des travailleurs et travailleuses du théâtre autonome-autogéré du Québec (ATTAQ)⁵, le Centre québécois de l'Institut international de théâtre (CQIIT), l'Association québécoise des marionnettistes (AQM), la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et

la jeunesse (MAQTEJ), l'Association professionnelle des arts de la scène (APAS), Théâtres associés inc. (TAI), Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ) et l'Association des producteurs de théâtre privé (APTP). L'élément marquant de cette période est, sans contredit, la tenue des États généraux du théâtre professionnel au Québec, en 1981, lesquels avaient pour origine une protestation du milieu à l'égard de la façon dont le ministère des Affaires culturelles avait mis sur pied ses premiers jurys. En dépit du boycott *in extremis* de l'Association des directeurs de théâtre, ces états généraux mèneront à la création du Conseil québécois du théâtre, en 1983. Le milieu est alors d'accord pour se doter d'un organisme qui défende le théâtre et intervienne sur des questions touchant l'ensemble de la pratique.

Une réflexion collective, amorcée depuis la fin des années 70, s'engage ainsi plus formellement sur la distribution des ressources financières mises à la disposition

4. Sur le plan corporatif, l'AQJT constituait un simple changement de dénomination de l'ACTA, fondée en 1958, mais, dans les faits, il s'agissait d'une redéfinition du rôle, de la qualité de membre et de l'identité de l'organisme.

5. Cet organisme, regroupant les individus et les compagnies qui n'étaient pas représentés ailleurs, n'a jamais eu d'existence légale ni d'activités effectives. Sa contribution aura essentiellement résidé dans les débats qu'il aura suscités parmi ses membres.

Congrès de l'AQJT en 1979.

Photo : Bernard Carrière.



Organismes en activité en 2001 et regroupés selon le type de membres¹

ASSOCIATIONS REGROUPANT		
DES ORGANISMES	DES ORGANISMES ET DES INDIVIDUS	DES INDIVIDUS
ACT	AQM	APASQ
ADST	CSFAD	AQAD
APTP	MAQTEJ	AQCT
TAI	QDF	CEAD
TUEJ		UDA

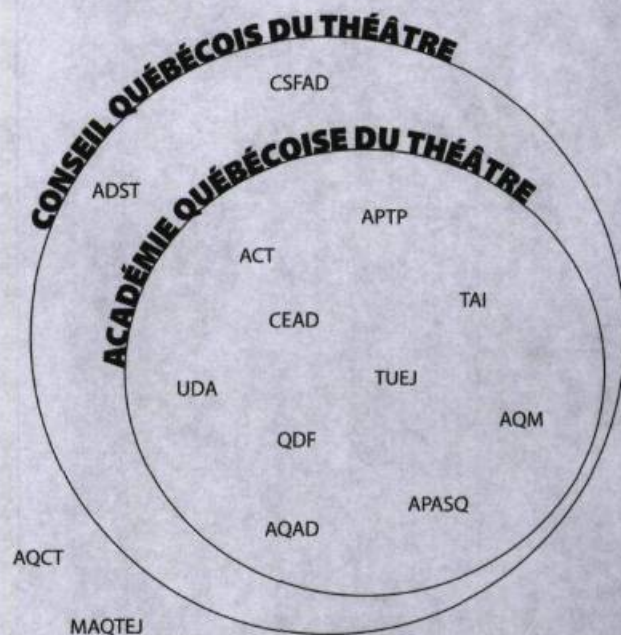
1. Ce classement est inspiré par un tableau conçu par M. Gilles Marsolais, Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

gressivement à la formation de quatre regroupements de producteurs : d'abord TAI qui représente les théâtres qui offrent une saison dans leur lieu à Montréal, Québec et Ottawa (seul reliquat d'une époque pancanadienne puisque TAI continue de représenter le CNA), et l'APTP qui regroupe les producteurs de théâtre privé ; puis s'ajouteront la MAQTEJ qui, avant de disposer d'un lieu, est d'abord la réunion de compagnies de théâtre pour jeunes publics, et enfin l'ACT (l'Association des compagnies de théâtre), où se retrouvent les compagnies de théâtre pour adultes sans lieu. Incidemment, durant cette période, plusieurs lieux théâtraux majeurs seront rénovés ou construits.

Depuis 1987, deux lois québécoises qui touchent notamment la pratique théâtrale sont votées (la loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de scène, du disque et du cinéma, 1987, et la loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs, 1988). Cela ne changera pas le métier, ni la façon de pratiquer le théâtre, mais modifiera probablement à tout jamais les relations entre ceux qui créent et ceux qui produisent. Cinq organismes voient le jour : l'ACT, l'Association des auteurs dramatiques (AQAD), le Conseil supérieur de la formation en art dramatique (CSFAD), l'Académie québécoise du théâtre (AQCT) et l'Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST). Pendant ce temps, en 1992, la *Politique culturelle du Québec* était adoptée.

du théâtre par les structures étatiques de façon à aplanir certaines inégalités. Puis, deux organismes très importants à l'époque disparaissent, d'abord l'ADT, en 1984, suivie de près, en 1986, par l'AQJT. Si l'on peut principalement expliquer la disparition de l'AQJT par celle d'une pratique engagée socialement que l'organisme promouvait, dans le cas de l'ADT ce sont davantage les intérêts par trop différents de ses membres qui en sont la cause. De fait, en lieu et place de l'ADT, on assistera pro-

Regroupement des organismes



Organismes en activité entre 1976 et 2001

SIGLE	NOM	ANNÉE DE FONDATION ET DE CESSATION DES ACTIVITÉS
UDA	Union des artistes	1937
ACTA/AQJT	Association canadienne du théâtre d'amateurs/ Association québécoise du jeune théâtre	(1958/1972-1986)
ADT	Association des directeurs de théâtre	(1964-1984)
CEAD	Centre d'essai des auteurs dramatiques	1965
QDF	Fédération d'art dramatique du Québec-Quebec Drama Federation	1972
ATTAQ	Association des travailleurs et travailleuses du théâtre autonome-autogéré du Québec	(1977-1978)
CQIIT	Centre québécois de l'Institut international du théâtre	1979
AQM	Association québécoise des marionnettistes	1981
MAQTEJ	Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse	1982 ¹
CQT	Conseil québécois du théâtre	1983
APAS/APASQ	Association des professionnels des arts de la scène/du Québec	1984
TAI	Théâtres associés inc.	1985
TUEJ	Théâtres Unis Enfance Jeunesse	1986
APTP	Association des producteurs de théâtre privé	1986
ACT	Association des compagnies de théâtre	1989
CSFAD	Conseil supérieur de la formation en art dramatique	1989
AQAD	Association québécoise des auteurs dramatiques	1990
AQT	Académie québécoise du théâtre	1993
ADST	Association des diffuseurs spécialisés en théâtre	1998

1. La MAQTEJ est fondée officiellement en 1982 et offre une première saison dès 1984-1985.

Bien que ce ne soit pas à proprement parler une cause directe de structuration, on ne doit pas oublier l'impact majeur dans le développement et la professionnalisation du théâtre qu'ont eu, avant ou pendant cette période, la création du Conseil des Arts du Canada (CAC) en 1957 et du ministère des Affaires culturelles (MAC) en 1961 ainsi que la naissance des principales écoles de théâtre : les deux Conservatoires d'art dramatique (la loi est votée en 1942 et la première classe à Montréal se tient en 1954), l'École nationale de théâtre du Canada en 1960, les deux cégeps et l'École supérieure de théâtre de l'UQÀM en 1969. Le nombre grandissant de praticiens qui s'ajoutent annuellement depuis le milieu des années 70 est certainement un facteur qui a contribué à complexifier l'écologie théâtrale. Pour le constater, il n'y a qu'à comparer le nombre actuel de compagnies de théâtre œuvrant sur tout le territoire québécois avec celles qui existaient à la création de l'Association des directeurs de théâtre en 1964.

Trois grands moments ressortent du quart de siècle particulièrement visé par ce survol : la création, dans la tourmente, du Conseil québécois du théâtre, l'adoption quatre ans plus tard des lois 90 et 78 et enfin l'existence d'une autre créature issue de la première, l'Académie québécoise du théâtre, qui embrasse elle aussi la totalité de la pratique théâtrale professionnelle mais afin de mettre en valeur sur la place publique les réalisations de ses artisans pour faire la promotion du théâtre.

Maturité et stabilisation

Objet d'une constante structuration, le milieu théâtral québécois semble avoir atteint aujourd'hui un stade peu susceptible de subir de profondes mutations. Depuis 1983, malgré les irritations passagères et contraintes ponctuelles, il continue à préférer la concertation grâce au forum permanent qu'est le CQT. Le théâtre a été un pionnier à cet égard dans la grande communauté des disciplines artistiques et il a inspiré la création du Regroupement des professionnels de la danse et du Conseil québécois de la musique. Les arts visuels, le cinéma, les variétés et la littérature demeurent, quant à eux, fragmentés.

La question semble désormais de savoir si, comme certains « observateurs de la scène théâtrale » le disaient déjà à l'époque de la création du CQT, il y a trop d'organismes. L'adoption des lois sur le statut de l'artiste en vue d'étoffer le statut de travailleur autonome, demandées par certains acteurs de la scène théâtrale d'alors, dont l'UDA, a certainement contribué à accélérer le processus du phénomène désormais obligé de ce que plusieurs appellent la « structurite aiguë ».

Durant les derniers vingt-cinq ans, nous avons été également témoins de certains revers ou travers. Après avoir mobilisé une grande partie de ses ressources, le milieu théâtral a organisé en 1989 des États généraux sur la formation professionnelle en art dramatique qui ont débouché sur la création du Conseil supérieur de la formation en art dramatique (CSFAD), organisme dont les activités sont maintenant en veilleuse faute d'avoir pu susciter une cohésion similaire à celle qui a cours au CQT. Le CSFAD n'a pas pu notamment « voir à l'harmonisation des différentes écoles et à la mise au point d'un système d'équivalences entre elles⁶ ». Nous avons également assisté à une bataille de juridiction, entre l'APASQ et l'UDA, au sujet de la représentation des metteurs en scène sans qu'un véritable débat de fond n'ait été tenu pour autant sur le rôle de « producteur délégué » qui échoit au metteur en scène au sein d'une production théâtrale, statut *a priori* peu compatible avec celui des membres de l'un ou l'autre des deux syndicats.

Le théâtre demain

La logique corporatiste a-t-elle pris le dessus ? Le théâtre se fait-il mieux qu'en 1937 ? Est-ce que le milieu communique mieux ou davantage qu'avant l'existence de toutes



Photo : Daniel Danis.

6. Conseil québécois du théâtre, *l'Aide-Mémoire*, vol. 5, n° 3, octobre 1989, « Résolutions adoptées », p. 7.

ces associations ? Où se trouvent dorénavant les lieux de débat ? À l'aube de son dixième congrès et après vingt ans d'existence, le Conseil québécois du théâtre peut-il retrouver ce rôle d'animateur alors que les dernières années ont laissé voir des signes certains d'essoufflement ?

Des poches de résistance à la structuration obligée se manifestent par ailleurs. Ainsi, les Acteurs associés sont une réponse tant à la prolifération de cette autre forme d'organisation du milieu que représentent les agents qu'à la place que les artistes leur ont accordée. Les acteurs et actrices professionnels qui en sont membres ne désirent pas être représentés par un agent et se sont regroupés pour recevoir les informations que les agences de casting font parvenir aux agents d'artistes. Les gouvernements, quant à eux, soutiennent maintenant de façon plus structurée les regroupements, ce qui pourrait être une indication d'un aval du milieu qui ne proteste plus contre un « détournement de fonds publics », probablement parce que les retombées concrètes de leurs actions sont sensibles dans tous les secteurs⁷.

Existe-t-il un segment de l'activité théâtrale qui ne soit pas regroupé, sinon les spectateurs qui se réunissent et se séparent aussitôt la représentation terminée ? Les Amis du théâtre populaire (ATP), une fédération française d'associations de spectateurs, pourraient peut-être inspirer des publics québécois et ainsi compléter le tableau.

Le développement des milieux associatifs, en théâtre, semble donc terminé après une amplification de ce phénomène au cours des derniers vingt-cinq ans. Il est aisé d'affirmer que les prochaines années ne secréteront pas de nombreux nouveaux regroupements. Si, à n'en pas douter, les associations ou, pour paraphraser Yvon Deschamps, les « unions » ont contribué de façon certaine à une amélioration des conditions de la pratique et à sa professionnalisation, la question qui mérite d'être débattue – mais cette fois dans le cadre d'un autre article ou, pourquoi pas, au sein du prochain congrès du CQT – pourrait être d'évaluer à quel point elles auront permis de faire du *meilleur théâtre* ou de faire évoluer celui-ci non seulement en tant que *métier* mais aussi en tant qu'*art*. ¶

Les informations des tableaux ont été recueillies par Pierre MacDuff à qui je dois aussi certaines réflexions sur l'évolution du milieu théâtral.

7. On rappellera en particulier le rôle de leader qu'a joué le CQT dans la bataille du 1 % au milieu des années 80 et, plus récemment, au sein du Mouvement pour les arts et les lettres (MAL).